

DELEGATION DE Madame Emmanuelle CUNY

D-2018/106

Convention annuelle entre la Ville de Bordeaux et les associations agissant en faveur de la Vie associative et de l'Enfance. Adoption. Autorisation

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux, dans le cadre des différents dispositifs contractuels dans lesquels elle est engagée, poursuit et coordonne de nombreuses interventions socio-éducatives en direction des Bordelais.

Les associations partenaires de la Ville, mènent, chacune dans son champ de compétence propre, des actions à caractère social, éducatif, sportif, culturel et de loisirs.

A ce titre, elles contribuent aux côtés de la Ville à la mise en œuvre d'une volonté partagée de continuité éducative en direction des enfants et des jeunes Bordelais.

Les actions qui en découlent s'articulent autour des objectifs suivants :

- contribuer à l'épanouissement et à la réussite de l'enfant et du jeune,
- rendre plus accessibles les loisirs, la culture et le sport,
- renforcer l'accès à l'information,
- développer la participation et la prise d'initiatives,
- favoriser la santé et le bien-être.

Conformément à la délibération du conseil municipal de la Ville de Bordeaux n°2017-504 du 18/12/2017 et afin de faciliter le fonctionnement des associations dans l'attente du vote du Budget primitif de la Ville de Bordeaux, un acompte provisionnel a fait l'objet d'un versement pour un montant de **9 527 421 euros** en début d'exercice 2018.

Pour l'année 2018, le montant prévisionnel de l'ensemble des actions, menées en partenariat avec les associations, s'élève à **18 318 660 euros** répartis ainsi :

- Fonctionnement Général des Associations pour **5 684 920 euros**
- Les Centres d'Accueil de Loisirs pour **8 733 856 euros**
- L'animation des Accueils Péri Scolaires pour **1 486 328 euros**
- Les Temps d'Activités Périscolaire (TAP) pour **1 720 449 euros**
- L'animation des Interclasses pour **211 011 euros**
- Les Pôles Spécifiques 6/11 ans pour **134 073 euros**
- Les Actions de loisirs 12/17 ans pour **348 023 euros**

Pour les activités Enfance, cela représente une progression de **123 400 euros** soit + **0.7%** par rapport au budget primitif 2017.

Cette progression s'explique essentiellement par les augmentations de capacité d'enfants à accueillir, (pour rappel, 12 classes supplémentaires ont été créées à la rentrée, 8 Élémentaires et 4 Maternelles).

Pour le fonctionnement général des associations une progression de **612 000 euros** qui correspond à l'impact du nouveau cadre contractuel entre la Ville de Bordeaux et l'Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux voté lors de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2017.

Cette convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens prévoit un financement annuel de 8 Millions 300 000 euros répartis entre le budget Enfance pour un montant de 4 190 518 euros, le budget Sports 15 000 euros et le budget de Fonctionnement 4 094 482 euros.

Les budgets relatifs aux actions d'accueil éducatif et de loisirs en direction des 3/11 ans ont été calculés et affectés aux associations sur la période janvier-août 2018.

En raison d'un changement des rythmes scolaires à la rentrée 2018, des enveloppes sont réservées pour les nécessaires aménagements qui seront mis en œuvre entre septembre et décembre 2018 : mercredis journées et modification de l'amplitude horaire du soir de l'accueil périscolaire notamment.

Conformément à la loi et au titre de l'exercice 2018, il est nécessaire de conclure des conventions de partenariat.

Dans ces conventions, la Ville de Bordeaux et les associations s'accordent sur les objectifs généraux précités et les moyens financiers alloués par la Ville.

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Bordeaux n°2017-504 du 18/12/2017 relative à l'Adoption du budget 2018 - ouverture des crédits provisoires d'investissement dans le cadre de l'article L.1612-1 du CGCT, les tableaux d'affectation et des acomptes déjà versés sont joints en annexe.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Approuver la liste des associations partenaires de la Ville.
- Signer les conventions afférentes à chaque association subventionnée.
- Décider le versement des sommes au crédit des associations.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. le MAIRE

Madame CUNY.

MME CUNY

Oui très rapidement. C'est la convention annuelle avec les associations qui interviennent dans les dispositifs sociaux éducatifs dans l'ensemble des écoles de Bordeaux.

M. le MAIRE

Qui souhaite s'exprimer ? Personne. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Merci.

**Programme Structures d'animation et de proximité
Fonctionnement général des associations 2018**

Association	Subvention en euros	Acompte versé	Restant dû
ASSOCIATION DU PATRIMOINE ISRAELITE D'AQUITAINE, A.P.I. A	5 000	3 750	1 250
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	1 000	750	250
ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE REGION AQUITAINE	2 500	1 875	625
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	2 210	1 658	552
O SOL DE Portugal	6 300	4 725	1 575
LES PETITS DEBROUILLARDS AQUITAINE	10 000	7 500	2 500
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	4 094 482	2 598 561	1 495 921
AVANT GARDE JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA	113 741	85 306	28 435
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	162 549	121 912	40 637
LES COQS ROUGES	76 754	57 566	19 188
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	373 507	292 858	80 649
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE DE LOISIRS DES DEUX VILLES - MJC CL2V	95 950	71 963	23 987
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	114 000	85 500	28 500
UNION SAINT BRUNO	244 104	183 078	61 026
UNION SAINT JEAN	150 523	112 892	37 631
UNION SPORTIVE CHARTRONS	232 300	174 225	58 075
TOTAL	5 684 920	3 804 119	1 880 801

**Programme Accueils éducatifs et de Loisirs
Centres de Loisirs 2018**

Association	Subvention en euros	Acompte versé	Restant dû
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	153 186	96 530	56 656
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	1 930 473	1 268 077	662 396
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	407 636	275 654	131 982
ASSOCIATION POUR UNE EDUCATION BUISSONNIERE (- APEB)	14 375	11 803	2 572
ASTROLABE	39 859	26 441	13 418
AVANT GARDE JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA	415 028	271 774	143 254
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	18 920	11 500	7 420
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	170 010	111 985	58 025
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	213 352	139 498	73 854
FOYER FRATERNEL (CENTRE SOCIAL)	126 873	86 407	40 466
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	152 121	100 508	51 613
LES COQS ROUGES	90 140	64 156	25 984
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	177 985	125 941	52 044
O'PTIMOMES LOISIRS	87 511	63 163	24 348
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	447 721	312 178	135 543
STADE BORDELAIS ASPTT	99 089	56 170	42 919
UNION SAINT BRUNO	456 810	300 881	155 929
UNION SAINT JEAN	287 002	192 189	94 813
UNION SPORTIVE CHARTRONS	415 885	197 058	218 827
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	3 009 880	0	3 009 880
Subventions à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	20 000	0	20 000
TOTAL	8 733 856	3 711 913	5 021 943

Accueils Péricolaires 2018

Association	Subvention en euros	Acompte versé	Restant dû
AMICALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE STEHELIN	5 120	4 303	817
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	23 559	0	23 559
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	253 938	0	253 938
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	129 072	89 010	40 062
ASTROLABE	2 723	2 610	113
AVANT GARDE JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA	60 878	50 376	10 502
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	42 026	36 363	5 663
FOYER FRATERNEL (CENTRE SOCIAL)	4 104	3 323	781
LES COQS ROUGES	25 857	21 967	3 890
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	33 878	25 315	8 563
O SOL DE PORTUGAL	9 373	6 518	2 855
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	65 638	56 525	9 113
UNION SAINT BRUNO	60 985	0	60 985
UNION SAINT JEAN	44 819	36 899	7 920
UNION SPORTIVE CHARTRONS	109 070	67 864	41 206
USEP ELEMENTAIRE FLORNOY	1 424	1 225	199
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	593 864	0	593 864
Subventions à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	20 000	0	20 000
TOTAL	1 486 328	402 298	1 084 030

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) 2018

Association	Subvention en euros	Acompte versé	Restant dû
ACADEMIE YOUNUS	4 888	2 500	2 388
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	74 232	65 436	8 796
AMICALE LAIQUE BACALAN	17 493	14 700	2 793
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	547 837	447 607	100 230
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	91 036	71 354	19 682
Association promotion insertion sport en Aquitaine - APIS	6 766	6 161	605
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	10 727	10 148	579
ASTROLABE	9 230	7 756	1 474
AVANT GARDE JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA	110 784	89 522	21 262
BORDEAUX BASTIDE BASKET	6 647	5 735	912
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	6 948	5 698	1 250
CAP SCIENCES - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE BORDEAUX AQUITAINE	15 660	11 750	3 910
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	25 375	22 427	2 948
Club Athlétique Municipal de Bordeaux	6 335	4 989	1 346
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	46 113	39 423	6 690
COULEURS GARONNE	6 569	5 520	1 049
Envol d'Aquitaine Bordeaux Mirail	6 581	4 037	2 544
FOYER FRATERNEL (CENTRE SOCIAL)	12 518	10 135	2 383
GENERATION DUPATY	2 003	1 000	1 003
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	7 570	6 607	963
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	48 662	42 740	5 922
HOCKEY GARONNE SPORT	5 251	4 021	1 230
LA CAISSE A OUTILS	33 164	28 679	4 485

LES COQS ROUGES	22 540	19 656	2 884
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	68 850	55 775	13 075
LES PETITS DEBROUILLARDS AQUITAINE	1 226	0	1 226
O SOL DE PORTUGAL	2 301	1 326	975
O'PTIMOMES LOISIRS	26 614	18 645	7 969
RESEAU AQUITAIN POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SOLIDARITE INTERNATIONALE - RADSI	8 831	7 421	1 410
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	62 379	50 868	11 511
STADE BORDELAIS ASPTT	6 819	4 489	2 330
UNION SAINT BRUNO	108 119	92 408	15 711
UNION SAINT JEAN	72 004	55 057	16 947
UNION SPORTIVE CHARTRONS	71 628	55 590	16 038
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	154 849	0	154 849
Subventions à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	11 900	0	11 900
TOTAL	1 720 449	1 269 180	451 269

Activités Interclasses 2018

Association	Subvention en euros	Acompte versé	Restant dû
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	21 806	18 325	3 481
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	45 944	38 608	7 336
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	595	500	95
LES COQS ROUGES	3 899	3 277	622
O SOL DE PORTUGAL	2 054	1 726	328
O'PTIMOMES LOISIRS	4 202	3 536	666
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	10 026	8 425	1 601
STADE BORDELAIS ASPTT	1 032	1 026	6
UNION SAINT BRUNO	12 399	10 420	1 979
UNION SAINT JEAN	5 137	0	5 137
UNION SPORTIVE CHARTRONS	12 509	10 512	1 997
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	81 408	0	81 408
Subventions à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	10 000	0	10 000
TOTAL	211 011	96 355	114 656

Pôles Spécifiques 6/11 ans 2018

Association	Subvention en euros	Acompte versé	Restant dû
AMICALE LAIQUE BORDEAUX CENTRE	2 500	1 250	1 250
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	40 840	20 420	20 420
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	51 400	25 700	25 700
FOYER FRATERNEL (CENTRE SOCIAL)	10 000	5 000	5 000
INTERLUDE	10 000	5 000	5 000
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	1 733	867	866
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	6 600	3 300	3 300
LES PETITS DEBROUILLARDS AQUITAINE	11 000	5 500	5 500
TOTAL	134 073	67 037	67 036

Actions de loisirs 12/17 ans

Association	Subvention en euros	Acompte versé	Restant dû
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	180 825	90 413	90 412
Association promotion insertion sport en Aquitaine - APIS	3 000	2 000	1 000
ASTROLABE	16 921	8 461	8 460
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ Bordeaux	5 000	2 500	2 500
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	20 000	10 000	10 000
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	25 000	12 500	12 500
FOYER FRATERNEL (CENTRE SOCIAL)	30 000	15 000	15 000
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	24 000	12 000	12 000
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	5 640	2 820	2 820
LES PETITS DEBROUILLARDS AQUITAINE	2 000	1 000	1 000
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE DE LOISIRS DES DEUX VILLES - MJC CL2V	10 000	5 000	5 000
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	5 000	2 500	2 500
SURF INSERTION	8 000	4 000	4 000
UNION SAINT BRUNO	4 650	2 325	2 325
UNION SAINT JEAN	7 987	6 000	1 987
TOTAL	348 023	176 519	171 504

D-2018/107**Participation aux frais de fonctionnement des actions d'aides aux devoirs dans les écoles élémentaires de la Ville de Bordeaux. Autorisation.**

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les enfants scolarisés dans les écoles de Bordeaux bénéficient d'un soutien pédagogique organisé à l'initiative d'associations pour effectuer leurs devoirs du soir.

Compte tenu de l'intérêt que ce soutien représente pour les enfants et leur famille, la Ville de Bordeaux apporte sa participation de deux façons :

- d'une part, en mettant à la disposition desdites associations, les locaux scolaires, en-dehors des heures de classe, dans le cadre des dispositions de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983,
- d'autre part, en leur versant une contribution de 12 euros par mois et par élève dont les familles présentent un quotient familial inférieur à 350 euros.

C'est ainsi que près de 290 enfants différents ont bénéficié de ces accompagnements au cours de l'année civile 2017.

Aussi, je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à poursuivre cette double participation durant l'année 2018.

Les versements aux associations (dont la liste vous est fournie en annexe) auront lieu en juin et décembre 2018 au vu des états des élèves fréquentant ces dispositifs d'aide aux devoirs dont le nombre varie chaque mois.

Une enveloppe de 40 000 euros est prévue pour l'année 2018 et le paiement de ces contributions sera imputé sur les crédits de la Ville, Programme P069 0003, fonction 422, nature analytique 1532.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- poursuivre l'accompagnement financier de la ville aux associations citées en annexe.

AIDE AUX DEVOIRS – ANNEE 2018.**Imputation sur Programme P069 0003 – Fonction 422 – Nature analytique 1532**

NOM de l'ASSOCIATION	NOM de l'ECOLE
Amicale des Parents d'Elèves Ecole STEHELIN	STEHELIN
Astrolabe	FERDINAND BUISSON
Centre Social et Familial Bordeaux Nord	SOUSA MENDES DUPATY
Centre Social du Grand Parc / GP Intencité	ALBERT SCHWEITZER CONDORCET
Amicale des Parents d'élèves Jean Cocteau	JEAN COCTEAU
Maison de Quartier UNION SAINT JEAN	FRANCIN SOMME BARBEY
Patella / Patronage St-Bruno	SAINT BRUNO
Association des Centres d'Animation de Quartier de Bordeaux	ACHARD ANDRE MEUNIER

	ALBERT SCHWEITZER BENAUGE CARLE VERNET CAZEMAJOR CHARLES MARTIN CONDORCET DEYRIES HENRI V LABARDE JEAN MONNET JULES FERRY LAC II MENUTS MONTAUD NUYENS PAUL BERT PAUL DOUMER RAYMOND POINCARÉ THIERS VACLAV HAVEL VIEUX BORDEAUX
Amicale des Etablissements Scolaires Laïques de Bacalan	ACHARD CHARLES MARTIN LABARDE

ADOpte A L'UNANIMITE